

PRÊTRES RÉFRACTAIRES.....APRÈS 1789

Le 2 novembre 1789 l'Assemblée Constituante déclare que tous les biens du clergé seront mis à la disposition de la nation, alors que déjà le 11 août la dîme était supprimée.

Au moyen-âge, la dîme est une redevance envers l'Eglise, obligatoire depuis les Carolingiens. A l'origine, c'était la dixième gerbe. Elle se transformera vite en argent sonnant et trébuchant !

Elle servait à l'entretien des membres du clergé, très nombreux et souvent au mode de vie très dispendieux.

On mettra en place un financement du culte.

12 juillet 1790 : constitution civile du clergé ratifiée par la loi du 24 août 1790 (fait sans l'avis du pape)

Les membres du clergé séculier (ceux qui vivent parmi le peuple) sont élus et doivent prêter serment, certains le font sans attendre l'avis du pape, d'autres résisteront ce sont les réfractaires.

Il y aura des affrontements à cause de ce serment : les villes soutiennent les jureurs et les campagnes les réfractaires.

Les Evêques élus par les citoyens actifs (qui paient des impôts) s'installent en 1791 ; ils recrutent les curés, ordonnent les séminaristes qui reçoivent une formation minimale.

Que se passe-t-il à Saint Geyrac ?

Plaintes le 10 juillet 1885 : le Ministre des cultes signale à l'évêque que «*le curé de Saint Geyrac, Bartau est tellement l'ennemi des institutions républicaines*» que si le Préfet ne le déplace pas, son traitement sera supprimé. Il le perdra en 1887.

Les inventaires en 1905 lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat : On arrive à l'improviste, de bonne heure avec les fonctionnaires, la police, la gendarmerie. On essaie de faire ouvrir l'église par le desservant et si celui-ci refuse on utilise un serrurier. Souvent les paroissiens s'y opposent on en dénombre «60 à 200» à Saint Geyrac.

Pour les serruriers «*leur travail se déroule souvent sous les menaces et les huées*» ; chez nous le serrurier sera empoigné «*par quelques lurons sous les cris et les malédictions*».

Un journal conservateur affirme que dans notre Commune les gendarmes «*bousculent les femmes*» tandis que «*L'Avenir de la Dordogne*» prétend que «*les gendarmes sont intervenus avec beaucoup de tact*»

Qui croire ?

Bibliothèque de la SHAP-la séparation de l'église et de l'état-Pierre Pommarède